



**DEPUIS 1978,
45 ANS DE SOLIDARITÉ
POUR LA DÉFENSE
DES DROITS DES MEMBRES**



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

**Bilan annuel
2022-2023**

AVANT-PROPOS

Il me fait plaisir de déposer le Bilan annuel 2022-2023 du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM pour son Assemblée générale statutaire du 26 avril 2023. Les États financiers 2022 seront accessibles en annexe.

Le bilan annuel couvre les activités de l'équipe syndicale du 26 avril 2022 au 26 avril 2023, soit la période se situant entre deux assemblées générales statutaires où des mandats de plusieurs membres de l'équipe syndicale débutent, ou se terminent.

Bonne lecture !

Jean Régnier

VICE-PRÉSIDENT À L'INFORMATION



RÉVISION DES TEXTES : OLIVIER AUBRY, SYLVIE MESSIER, JEAN RÉGNIER

GRAPHISME : ÉMILIE TREMBLAY

COORDINATION : JEAN RÉGNIER



PRÉSIDENCE

Une année fort remplie pour l'équipe syndicale

La dernière année a été effervescente pour l'équipe syndicale avec la finalisation des textes de la convention collective et sa signature, les consultations sur l'enseignement en ligne, la nouvelle politique institutionnelle sur la liberté académique, le processus de désignation au rectorat qui a dû s'y prendre à deux reprises, tout cela alors que notre Syndicat fêtait ses 45 ans d'existence. Le travail d'équipe est important dans un syndicat et chacune des personnes qui le compose se sont démenées et ont travaillé fort pour arriver à des résultats satisfaisants au bénéfice des membres.

⚡ Aboutissement de la négociation

Lorsque nous avons débuté la dernière année, nous venions d'adopter une entente de principe. Cela mettait fin à un long processus de négociation sans grande ouverture de la part de l'employeur jusqu'au blitz de négociation, à la veille du déclenchement d'une grève générale illimitée. Quoiqu'il en soit, le processus de négociation du Syndicat a été un travail d'équipe où chaque personne a joué un rôle : évidemment le comité de négociation à la table, mais aussi le CMI, de l'information à la mobilisation, les solidarités avec l'intersyndicale et l'exécutif pour une vision d'ensemble.

Au début du trimestre d'été, nous étions fébriles de pouvoir mettre en application la nouvelle convention pour les membres. Cependant, il restait l'étape de l'écriture des textes de convention. En temps normal, lorsqu'il y a négociation, les textes sont rédigés au fur-et-à-mesure, ce qui n'a pas pu être le cas pendant les quatre jours du blitz de négociation. La période estivale, ainsi que plusieurs congés, notamment de maladie, ont retardé la finalisation des textes. Nous avons dû retourner devant le conciliateur et nous nous sommes finalement entendus sur les textes en automne. La nouvelle convention collective a alors été signée par toutes les parties le 22 décembre 2022.

⚡ L'enseignement en ligne

Il est important de se rappeler que nous avons fait plus que notre part pendant la pandémie. Nous avons donné nos cours exceptionnellement en non-présentiel et cela n'avait rien à voir avec de l'enseignement en ligne. Il est primordial que nos conditions de travail en ligne soient négociées et l'UQAM ne pourra pas développer ce type d'enseignement avec succès sans donner les moyens nécessaires à ces enseignantes et enseignants. Pour ce faire, nous avons obtenu la réouverture de la convention collective sur un thème, soit l'enseignement en ligne. Le processus de négociation va suivre un calendrier précis avec six mois de négociation, puis trois mois de conciliation offert par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale si nous ne sommes pas arrivés à une entente. Après cette période de neuf mois, la convention sera réputée expirée ouvrant la voie au droit de grève. Souhaitons que l'UQAM ait appris de la négociation qui vient d'avoir lieu et que nous pourrions réellement négocier dans le calendrier établi. Si ce n'est pas le cas, et que la direction de l'université nous y pousse, nous exercerons notre droit de grève !

Lors de la dernière année, nous avons souvent reproché le manque de vision incompréhensible de l'UQAM sur l'enseignement en ligne. C'est pour cela que la Commission des études a adopté la mise en place d'une large consultation depuis l'automne passé, sous l'égide du Bureau de la recherche institutionnelle. Une première phase consistait à répondre

à un questionnaire individuel envoyé à la communauté uqamienne. Par la suite, les groupes dont font partie le Syndicat ont été consultés et des groupes de travail ont été mis en place. Le SPPEUQAM a ainsi répondu à la consultation sur les enjeux pédagogiques et d'accessibilité en déposant un avis écrit. Nous avons préalablement présenté les thématiques lors du conseil syndical du 6 février 2023. Il faut savoir qu'à l'issue du processus de consultation, le Conseil d'administration adoptera les modifications réglementaires associées, ce qui donnera le coup d'envoi de la négociation trois mois après cette adoption. Au plus tard, le processus de négociation débutera un an après la signature de notre convention, soit le 22 décembre 2023.

⚡ Liberté académique

A la suite de l'adoption de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire*, l'UQAM a l'obligation d'adopter une politique institutionnelle sur la liberté académique d'ici le 7 juin 2023. Le SPPEUQAM a répondu à la consultation sur la future Politique no. 2 sur la liberté académique universitaire en ciblant dix enjeux qui avaient été présentés en conseil syndical. Après recommandation de la Commission des études, le Conseil d'administration devrait l'adopter fin avril. Nous allons être vigilant afin de nous assurer que nos commentaires ont été pris en compte et surtout que la proportion de personnes chargées de cours siégeant sur le nouveau comité institutionnel soit respectée.

Rappelons-nous que les conséquences ne sont pas du tout les mêmes pour des précaires que pour des professeures et professeurs permanents.

prochainement et nous serons vigilants pour que les modifications aboutissent une meilleure représentativité de l'ensemble de la communauté uqamienne.

⚡ La désignation au rectorat

Le 16 juin 2022, la rectrice Magda Fusaro annonçait à la communauté qu'elle ne solliciterait pas de second mandat. Le processus de désignation d'une rectrice ou d'un recteur s'est alors enclenché à l'automne 2022, mais malheureusement il n'a abouti à aucun résultat. Ainsi, lors de sa séance du 8 décembre 2022, le Conseil d'administration nommait Louis Baron recteur intérimaire à compter du 8 janvier 2023 et ce jusqu'à la nomination d'une nouvelle rectrice ou d'un nouveau recteur. Un nouvel appel de candidature a alors été lancé en hiver 2023 et il vient finalement d'aboutir à la recommandation au gouvernement du Québec de nommer Stéphane Pallage recteur de l'UQAM. Tant auprès des personnes candidates que du comité de sélection, le comité exécutif du SPPEUQAM a présenté ses attentes envers le rectorat, surtout dans le contexte actuel de baisse des effectifs et de sous-financement. Nous avons également dénoncé le faible nombre de personnes chargées de cours qui sont consultés lors du processus de désignation puisque nous représentons seulement 3,9 % des personnes consultées alors que nous représentons 39,4 % des employés de l'UQAM. Il semble que le Règlement no. 3 des procédures de désignation sera révisé

⚡ 45^e anniversaire du Syndicat

Le 9 février 2023 était la date anniversaire de notre Syndicat fondée le 9 février 1978. Les membres du Syndicat ont pu se retrouver lors d'un 5 à 7 en présence de plusieurs personnes retraitées. Le recteur intérimaire de l'UQAM a pris la parole lors de cet événement et a souligné la contribution des personnes chargées de cours. Puis, la présidente de la CSN, la vice-présidente de la FNEEQ-CSN responsable du regroupement université et la présidente du CCMM-CSN ont pris la parole à leur tour et ont réaffirmé leur soutien à nos revendications et nos luttes.

⚡ Conjoncture financière

Depuis plusieurs mois, la direction de l'université nous abreuve d'un discours fataliste de baisse d'inscriptions et d'années de vaches maigres à venir. Lorsque les inscriptions diminuent, on coupe dans l'enveloppe de charge et donc ce sont les personnes chargées de cours qui perdent leur job. Ainsi, il semble que ce sont 400 charges supplémentaires qui seront coupées dans la nouvelle enveloppe de charges. La logique de couper pour couper est une vision très étroite qui ne fait qu'accentuer la spirale des baisses d'inscriptions. Préserver l'image de l'UQAM et améliorer son attractivité auprès de

la communauté étudiante ne pourra se faire qu'avec une vision à long terme, une vision académique de l'université.

En parallèle, le budget 2023-2024 du Québec parle d'une augmentation des dépenses prévues de 6 % en éducation et de 5 % en enseignement supérieur pour la prochaine année. Souhaitons que le nouveau recteur de l'UQAM saura défendre l'UQAM auprès du gouvernement pour un réinvestissement à la hauteur de sa mission.

⚡ Notre centrale syndicale

Notre centrale syndicale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) nous ont toujours soutenus pendant la dernière année comme toujours. Nous remercions notre conseiller syndical, Guillaume Forest-Allard, pour son expertise et son excellent travail, ainsi que Yanick Charbonneau et Quentin de Dorlodot pour leur aide. Nous souhaitons la bienvenue à Alexandre Coudé et Elizabeth Poulin. Merci également à Guillaume Vézina, conseiller à la mobilisation et à Martin Robert, conseiller à l'information.

⚡ Merci à l'équipe syndicale

Le bilan de la présidence est l'occasion de souligner l'excellent travail de chaque membre de l'équipe syndicale. Les membres du comité exécutif, les membres du CAART, les membres du CMI et les membres du comité



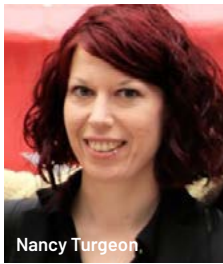
Assemblée générale du 11 novembre 2022

de négociation sont toutes des personnes dévouées à la cause syndicale. Ces personnes ont chacune leurs forces, avec des visions parfois différentes, mais complémentaires, et qui reflètent la diversité des membres. Maintenir l'équilibre d'une équipe syndicale solidaire est nécessaire pour conserver la force du Syndicat et donc le bien de l'ensemble de ses membres.

Il est également important de souligner le travail de notre chère Violaine Gasse dont l'importance se réalise lorsqu'elle est absente. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement ! Nous remercions chaleureusement Sylvie Messier pour avoir su prendre le relais avec efficacité et nous aider énormément.

Olivier Aubry

PRÉSIDENT



VICE-PRÉSIDENCE À LA CONVENTION COLLECTIVE

De la lutte pour de meilleures conditions de travail à leur nécessaire défense

Le mandat 2022-2023 aura été marqué par de nombreux défis, de la fin de la négociation aux relations de travail toujours difficiles, mais aussi par de petites victoires, qui se font sentir alors que débute l'implémentation des gains issus de cette négociation.

⚡ D'une fin de négociation qui s'éternise à la mise en place de nos nouveaux droits

Une entente de principe a eu lieu en avril, à la suite du vote des membres en Assemblée générale. Or, s'entendre avec l'employeur sur la rédaction des textes de convention n'a pas été de tout repos. Il aura fallu un second vote de grève générale illimitée ainsi qu'un retour en conciliation pour que l'employeur respecte sa parole et reconnaisse nos gains, menant en décembre à la signature de notre nouvelle convention.

Si l'automne a été consacré à s'assurer de nos divers gains, l'hiver a été le moment de les implémenter et de les faire connaître auprès des membres afin qu'ils puissent en bénéficier. Ces objectifs d'information et de veille sur la mise en place de nos nouveaux droits se sont ajoutés au travail habituel du Comité des agent·es et des agents de relations

de travail (CAART) et de la vice-présidence à la convention collective; un travail déjà bien rempli notamment par la défense de nos droits, en Comité des relations professionnelles et en arbitrage.

De nouvelles séances d'information sur la stabilisation ont ainsi été créées, portant sur les charges disponibles en recherche et recherche-création ainsi qu'en acquisition d'EQE pour les membres n'ayant pas obtenu leur moyenne trimestrielle de cours des dernières années. La séance sur les exigences de qualification à l'enseignement (EQE) a été donnée à deux reprises, après avoir été mise à jour pour inclure la nouvelle possibilité de se faire reconnaître des EQE à des unités d'embauches (département, école, faculté) autres que celle(s) où on enseigne déjà. L'engouement des membres pour ces nouveaux droits est palpable, comme en témoigne la grande participation à ces séances. Un document explicatif sur les nouveautés de la convention collective a été distribué notamment lors des assemblées d'unité. Aussi, la vice-présidence à la convention collective s'implique, avec le CAART, dans la rédaction d'une chronique sur les relations de travail qui paraît dans l'infolettre du Syndicat,

en collaboration avec la vice-présidence à l'information.

Plusieurs gains sont ainsi à faire connaître, tandis que d'autres sont à implémenter. C'est le cas pour deux nouveaux comités paritaires, sur les problématiques liées aux cours coordonnés ainsi que sur la rémunération globale liée aux cours-stage. Nous sommes à l'étape de planifier des rencontres avec les membres, de colliger les types de problèmes vécus ainsi que les pistes de solution possibles, afin de pouvoir éventuellement planifier des consultations. Ensuite, les personnes représentant le Syndicat, pourront effectuer les représentations auprès de l'employeur. Enfin, la vice-présidence à la convention collective participe au Comité paritaire d'implantation de la stabilisation, avec la vice-présidente aux affaires universitaires et un agent de relation de travail.

⚡ L'ardue défense juridique de nos droits

Les arbitrages continuent de se succéder à un rythme intensif, cette judiciarisation étant le résultat du peu de considération de l'employeur des droits des chargées et chargés de cours. Les trois arbitrages recensés ici ne sont que ceux menés par la vice-présidence à la convention collective, les agentes et agents de relations de travail s'occupant également d'autres dossiers.

En octobre a eu lieu la dernière audience en lien avec le grief syndical contestant la non-rémunération des formations sur les violences à caractère sexuel. Cela a été un travail de

longue haleine : nous sommes maintenant en attente de la décision de l'arbitre, alors que le premier grief a été déposé au début de l'année 2020.

Deux autres arbitrages sont en cours. Un premier grief collectif concerne le travail supplémentaire réalisé par des superviseuses de stage de la Faculté des arts en période pandémique, pour lequel l'employeur ne les a rémunérées qu'au taux de l'indemnité de 51 \$/h, plutôt que selon leur taux horaire lié à l'enseignement. En mars a eu lieu une séance de médiation pré-arbitrale, mais les audiences devront se poursuivre devant l'offre insatisfaisante faite par l'employeur. Un autre arbitrage débutera en avril, où est notamment contestée l'imposition d'enseigner des séances en ligne si on est contraint de s'isoler en raison de la COVID-19, consignes données lors du retour en présence aux trimestres d'automne 2021 et hiver 2022.

⚡ Plus ça change, plus c'est pareil : l'irrespect de nos conditions de travail

Un premier grief en cours découle du comportement de l'employeur suite à la grève de l'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) de l'automne dernier. Si ce mouvement étudiant a permis des avancées pour les étudiantes stagiaires, la gestion par l'UQAM de la reprise des cours a toutefois été moins réussie. Des interventions ont été faites auprès du Service du personnel enseignant avant même la fin de la grève, pour nous assurer que les chargées et chargés de cours aient droit à leur juste et

entière rémunération pour le travail effectué au-delà des heures et de la période prévues au contrat. Un grief syndical a néanmoins dû être déposé, notamment pour couvrir la situation des cours intensifs, alors qu'au moment de rédiger ces lignes on tente toujours de parvenir à une lettre d'entente.

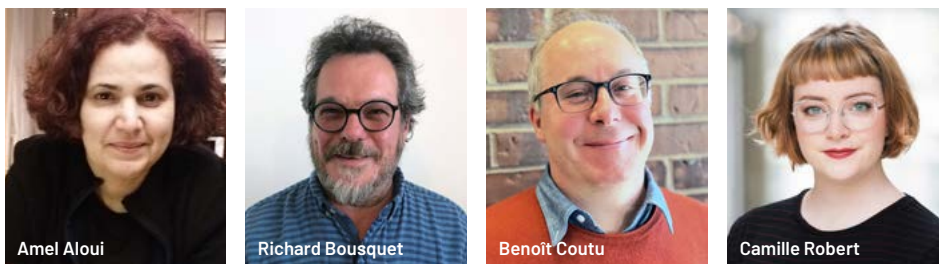
Un second grief concerne une situation particulièrement odieuse, comme il résulte du refus de l'employeur de reconnaître un droit qui vient tout juste d'être gagné par la négociation. Ainsi, la stabilisation, aussitôt qu'elle a été obtenue, a été contestée par l'employeur, par des consignes contraires à la convention, restreignant l'accès aux charges de stabilisation. Le grief syndical sert à protéger les droits des membres, mais la lutte doit continuer sur ce front, pour que les membres du SPPEUQAM puissent bel et bien bénéficier de ce nouveau budget d'environ 400 000 \$ par an.

Un travail d'équipe

Pour accomplir ses responsabilités tant en matière de négociation que d'application de la convention collective, la vice-présidence à la convention collective a eu la chance d'être épaulée par les merveilleuses équipes du Comité des agentes et des agents de relations de travail et du Comité de négociation.

Nancy Turgeon

VICE-PRÉSIDENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE



COMITÉ DES AGENTES ET DES AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL

Pour la défense des droits et des conditions de travail des membres

Le mandat du comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) consiste à veiller au respect de la convention collective, qui a été renouvelée en décembre 2022. Pour ce faire, les agentes et agents répondent aux questions des membres et les accompagnent concernant tous les enjeux liés de près ou de loin à l'application de la convention : affichage et pointage, probation, processus d'attribution des charges de cours, prime de retraite, congés parentaux, assurance médicament, lien d'emploi, exigences de qualifications pour l'enseignement (EQE), cours coordonnés, convocations par l'employeur ou par le département, problèmes rencontrés dans le cadre de l'enseignement, accompagnement au Bureau d'intervention de prévention en matière de harcèlement, etc.

⚡ Dossiers récurrents et formations

Les membres du CAART font également le suivi de plusieurs dossiers de fond, dont la vérification de l'application de la clause réserve, la composition des comités de révision de non-reconnaissance des EQE et l'évaluation des modifications d'EQE afin de s'assurer que les personnes chargées de cours ne soient pas lésées. Puisque la création et la modification des EQE se font tout au long de l'année, elles et ils participent régulièrement à des rencontres avec le Service du personnel enseignant (SPE) pour discuter des EQE problématiques.

Lorsqu'une situation enfreint la convention collective, les agentes et agents peuvent en discuter avec l'employeur, déposer un grief et éventuellement le référer en arbitrage si le Comité des relations professionnelles (CRP) ne résout pas la situation.

En plus de ces tâches, le CAART a participé à la compilation de données en appui aux dernières négociations, et travaille au quotidien en collaboration avec le reste de l'équipe syndicale, notamment avec les membres du comité mobilisation-intégration (CMI).

Finalement, quelques formations ont été offertes dès le début de cette année pour renseigner les membres sur les nouveaux gains (EQE dans d'autres départements, demandes de stabilisation-acquisition d'EQE et autres) de la convention collective.

⚡ Une équipe renouvelée

Durant la dernière année, le CAART a connu un changement dans sa composition à l'occasion de deux départs. Amel Aloui est la seule membre toujours en poste depuis le mandat précédent. L'équipe a accueilli Richard Bousquet, élu en avril 2022 et Benoît Coutu, élu en octobre 2022, continue le mandat de notre collègue Camille Robert. Un remerciement spécial à Camille qui a su piloter et défendre avec professionnalisme plusieurs dossiers et griefs individuels et syndicaux.

L'équipe du CAART ne serait pas complète sans la vice-présidente à la convention collective, qui assure une collaboration quotidienne afin de faire avancer les dossiers. Elle travaille également de concert avec des conseillers de la FNEEQ pour mieux défendre les membres et leurs droits.

Il importe de souligner trois comités paritaires qui ont vu le jour depuis la dernière négociation : le comité sur la stabilisation, le comité sur les cours coordonnés et le comité sur la rémunération des cours stage. Les membres de ces trois comités recueillent présentement les données sur les cas vécus par les personnes chargées de cours afin de faire évoluer positivement leurs conditions de travail.

⚡ L'après pandémie et la grève de l'ADEESE

L'accumulation des griefs depuis la pandémie et les problèmes liés à l'enseignement en ligne ont accru la charge de travail du CAART, particulièrement à chaque début de trimestre où les modalités d'enseignement causent beaucoup d'inquiétudes et d'incertitudes chez les membres.

Il ne faut pas oublier non plus que l'équipe du CAART a été très sollicitée durant la période de turbulence de l'automne 2022 à la suite de la grève de l'ADEESE. Cette grève a touché plusieurs facultés et a bouleversé le déroulement du trimestre. Avec le manque de directives de la direction de l'UQAM, plusieurs de nos membres se sont sentis démunis¹.

⚡ Griefs et arbitrages en cours

Durant l'année 2022-2023, une dizaine d'enquêtes ont été ouvertes, elles s'ajoutent à celles des années précédentes toujours

1 Pour plus de détail sur cette situation, lire le rapport de la vice-présente à la convention collective.

en cours. De même, 17 nouveaux griefs ont été déposés, en plus de ceux encore actifs (10) ou en arbitrage (12). Les nouveaux griefs concernent entre autres des mesures disciplinaires contre des membres, l'inclusion injustifiée de la connaissance des technologies et l'information et des communications (TIC) et de l'expérience récente dans les EQE de certains cours, la rémunération de la formation sur les violences à caractère sexuel, les convocations à la suite d'évaluations de l'enseignement jugées insatisfaisantes, des cas de harcèlement psychologique et les modifications d'EQE (nouveau cours, cours modifiés ou fractionnés, etc.).

Quant aux arbitrages en cours, ils portent sur plusieurs de ces dossiers, tels que le contournement de la procédure d'affichage, le refus de verser une prime de départ à la retraite, le transfert d'EQE lors de la création d'un nouveau département et la rémunération de la correction effectuée par les professeures et professeurs enseignants lors de la grève du SÉTUE en 2015-2016. Rappelons que la première audience de cet arbitrage a eu lieu en septembre 2018 et la dernière (la 11^{ème}) s'est tenue le 22 juin passé. Le Syndicat a fait témoigner seize personnes chargées de cours ainsi que quelques témoins impliqués aux SETUE au moment de la grève étudiante. La partie patronale, quant à elle, n'a fait témoigner que cinq personnes. Le Syndicat a clos sa preuve et a présenté sa plaidoirie à la fin de l'automne 2022. Nous sommes présentement en attente de la plaidoirie de la partie patronale.

Pour conclure, invitation est faite aux membres du Syndicat de contacter une personne du CAART dès qu'un doute apparaît concernant l'application de la convention collective et des conditions de travail, particulièrement en raison de nos délais assez courts pour déposer un grief (45 jours).

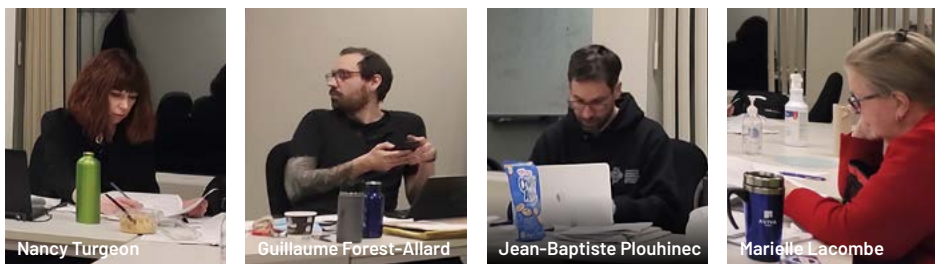
Amel Aloui

Richard Bousquet

Benoit Coutu, en poste à partir du 12 octobre

Camille Robert, en poste jusqu'au 12 octobre

AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL



Notre Comité de négociation en plein travail pendant le blitz de négo

De gauche à droite, Nancy Turgeon, Guillaume Forest-Allard, conseiller de la FNEEQ et porte-parole du SPPEUQAM, Jean-Baptiste Plouhinec et Marielle Lacombe

COMITÉ DE NÉGOCIATION

Ne jamais lâcher afin d'obtenir ce que nous méritons !

Le bilan du mandat dernier se concluait par l'adoption en Assemblée générale, le 14 avril 2022, de l'hypothèse de règlement du conciliateur, menant alors à une entente de principe. Le travail qui attendait ensuite le comité de négociation s'est avéré plus difficile que prévu, la nouvelle convention collective n'étant finalement signée que le 22 décembre. On se rappelle que l'entente de principe a découlé d'un intense blitz de négociation, suivant l'adoption d'un vote de grève générale illimitée à plus de 90 % le 16 mars, et ensuite l'annonce du déclenchement de la grève le 11 avril en cas d'impasse à la table de négociation. Tôt le matin du 11 avril, il était toujours impossible de s'entendre sur certains enjeux, dont les augmentations salariales. Le conciliateur a alors tranché sur les derniers sujets en litige, en proposant une hypothèse de règlement qui rassemblait également

l'ensemble des éléments sur lesquels nous nous étions déjà entendus.

Plusieurs gains notables ont convaincu le Syndicat d'accepter que l'hypothèse soit présentée aux membres pour un vote. Parmi ceux-ci figure le principe de stabilisation des emplois, incluant l'ajout de la valeur de 35 nouvelles charges de cours par année et la possibilité de postuler par la suite sur des exigences de qualification (EQE) d'autres départements. Cela permet ainsi pour les membres d'avoir des charges de cours avant que l'on embauche des personnes de l'externe. De plus, notre dernière négociation a permis la réouverture de la convention collective sur l'enseignement en ligne. Cela inclut l'acquisition du droit de grève en vertu du *Code du travail*.

La quasi-totalité des gains ont été obtenus lors du blitz, l'employeur refusant d'accéder précédemment aux demandes syndicales, alors que la négociation avait pourtant débuté en janvier 2021. Cela signifie nécessairement que nous nous sommes entendus sur des principes, plutôt que sur des clauses. Or, à la réception des textes de convention, l'entiereté de ceux-ci ayant été rédigés par l'employeur, force a été de constater que cette proposition détonnait par rapport à notre entente lors du blitz de négociation. Les vacances estivales et les congés des porte-paroles ont remis à septembre et octobre leurs rencontres. Nous avons été à nouveau en conciliation pour cinq séances en novembre alors que l'employeur refusait toujours de reconnaître de nombreux gains, dont certains en lien avec l'enseignement en ligne et la stabilisation.

Préalablement, l'Assemblée générale du 1^{er} novembre a adopté deux résolutions importantes. La première exigeait la rencontre des comités de négociation patronal et syndical et d'aller au besoin en conciliation. La deuxième concernait des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun, adoptée à 93 %. Cela a permis un second blitz de conciliation, qui a culminé par une journée de 14 heures de négociation le 27 novembre se concluant par une offre patronale finale et globale. Les résultats ont été présentés aux membres en Assemblée générale le 30 novembre. Ces résultats étaient certes imparfaits, mais jugés comme les meilleurs qu'on puisse obtenir dans la situation.

À l'heure d'écrire ces lignes, il est déjà temps de préparer la réouverture de la convention collective sur l'enseignement en ligne. À l'aune de l'expérience du renouvellement de la convention, sans doute que les personnes chargées et chargés de cours seront déterminées afin d'obtenir les conditions de travail qu'elles méritent !

Marielle Lacombe

Jean-Baptiste Plouhinec

MEMBRES DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

Nancy Turgeon

VICE-PRÉSIDENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE



VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Franchir la ligne d'arrivée et préparer les nouveaux défis

Une autre année bien remplie et stimulante au sein de l'équipe syndicale pour la vice-présidence aux affaires universitaires, avec en prime l'aboutissement des négociations et la signature de notre nouvelle convention collective en décembre 2022. Bref, une grande étape de franchit qui laisse de la place pour de nombreux nouveaux dossiers amorcés en cours de mandat.

Le printemps est synonyme de rencontres : rencontres avec les représentants lors des assemblées facultaires, rencontres avec les membres lors du traditionnel barbecue pré-estival et rencontres avec les multiples initiatives d'intégration à la lecture et l'analyse des projets d'intégration annuels au Comité de liaison institutionnel.



La vice-présidence aux affaires universitaires a poursuivi le travail de mobilisation avec le Comité mobilisation-intégration (CMI) et le conseiller à la mobilisation de la CSN, Guillaume Vézina, entourant les travaux du comité de négociation sur l'écriture des textes finaux de la convention collective. En collaboration avec la vice-présidence à l'information, plusieurs actions ont été déployées comme la distribution de tracts et de collants dans différents pavillons, ainsi que l'action de visibilité lors de la Journée nationale des personnes chargées de cours le 22 novembre, où a eu lieu un rassemblement, la descente de deux bannières à l'Agora Judith-Jasmin et une tournée des classes pour rendre visite à nos membres sur le terrain. Cette initiative fut très appréciée par les personnes enseignantes visitées, car elles ont également pu se faire reconnaître par les étudiantes et étudiants en classe. À refaire !



Activité d'affichage, le 15 novembre
De gauche à droite, Marjolaine Béland,
Cathy Beausoleil, Lina Khattar Abi Nader,
Simon Leclerc et Myriam Rinfret

Tout au long de l'année, la vice-présidence aux affaires universitaires a encadré le travail du CMI qui a réalisé son mandat avec efficacité, énergie et créativité. Plusieurs formations et services aux membres ont été offerts, de nouvelles initiatives de mobilisation et activités sociales pour les membres ont vu le jour, la fête de Noël fut la plus fréquentée des dernières années et la célébration de notre 45^e anniversaire, le 9 février, a été un immense succès. Tous les détails de ces activités sont dans le bilan du CMI, tout comme les résultats des trois dépôts au comité de liaison institutionnel. Au moment d'écrire ces lignes, les 43 assemblées d'unités départementales s'achèvent.

Une première course au rectorat avait lieu à l'automne et s'est soldée par un match nul. La vice-présidence aux affaires universitaires s'est assurée de combler les 51 postes de personnes chargées de cours votantes (cette mince représentativité

est déplorable et nous la dénonçons) et tenir informé les représentants des recommandations adoptées lors du conseil syndical du 3 novembre 2022 sur le vote. Le processus de désignation a fait l'objet d'un nouveau concours et les trois personnes candidates ont rencontré les membres lors d'un conseil syndical le 20 mars 2023.

Deux autres dossiers sont toujours en cours : celui de la liberté académique et de l'enseignement en ligne. La vice-présidence aux affaires universitaires a fait partie d'un sous-comité de l'exécutif afin de présenter en conseil syndical les grands enjeux et les réflexions à avoir quant aux consultations institutionnelles sur les deux sujets. Le premier devant mener à une politique institutionnelle sur la liberté académique au printemps et le second, devant mener à une position uqamienne sur l'enseignement en ligne, dossier chaud cet hiver qui sera le sujet de notre prochaine négociation.

Également au cœur de son mandat cette année, l'accompagnement des personnes représentantes aux différents comités institutionnels et à la Commission des études, la nomination de nouvelles personnes sur nos comités départementaux et facultaires en cas de démission et le suivi sur les nouveautés de la convention collective comme notre représentation aux Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage et le Comité de soutien à la recherche et à la création. À ce sujet, deux rencontres avec le vice-recteur aux systèmes d'information ont eu lieu à la mi-mars pour s'assurer de notre juste représentativité à ces comités.

La vice-présidence aux affaires universitaires fait partie du Comité paritaire d'implantation de la stabilisation qui a le mandat de mettre en œuvre le programme de stabilisation prévu à la convention collective. Le comité travaille présentement sur les conditions d'obtention et les obstacles vécus lors du premier concours en début d'année. Ce nouveau programme doit être accessible au plus grand nombre de personnes déstabilisées et nous allons diligemment continuer de travailler dans l'intérêt des membres et nous opposer à toute forme de bureaucratie visant à rendre ce gain caduc.

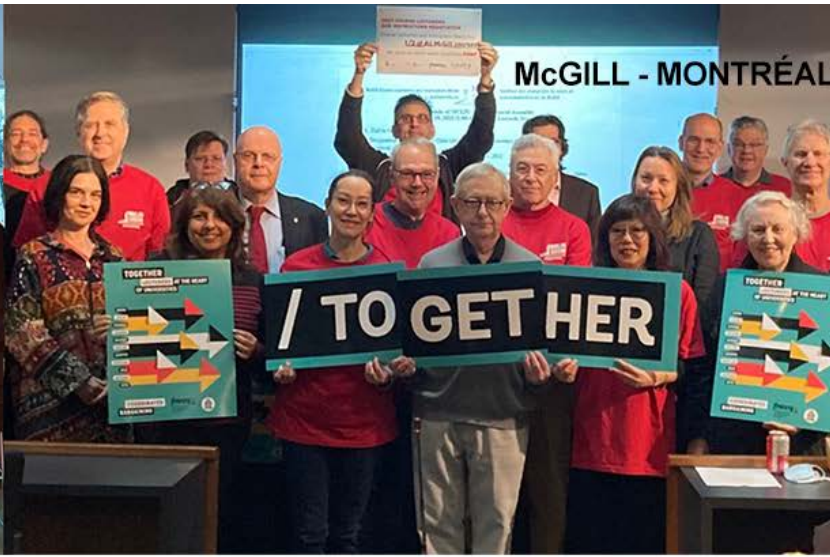
Mentionnons également la participation à plusieurs rencontres politiques avec différents vice-recteurs traitants de sujet en lien avec son mandat. Par exemple, avec la vice-présidence à l'information, il y a eu une participation aux travaux de réflexions et mise en commun d'idées sur la mobilisation, l'information et les communications lors d'une journée dédiée à ces sujets au Regroupement université de la FNEEQ.

Suite au congé de maternité de Laurence Castonguay-Emery, nous avons eu le plaisir d'accueillir Lorraine Doucet dans l'équipe, à titre de conseillère à la mobilisation-intégration à partir du mois d'août 2022 jusqu'à présent. Nous la remercions pour l'excellence de tout son travail.

Nathalie Blanchet

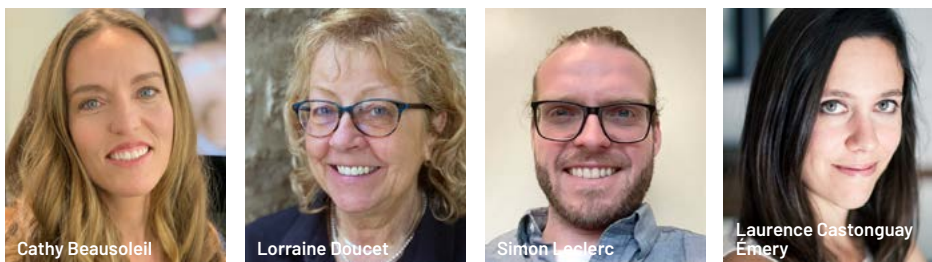
VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Activité de visibilité par des membres de s



syndicats universitaires affiliés à la FNEEQ





COMITÉ MOBILISATION-INTÉGRATION

Stimuler l'intégration des membres à la vie syndicale pour une plus large mobilisation

Le Comité mobilisation-intégration (CMI) est l'équipe du Syndicat responsable de l'animation des assemblées d'unité, de veiller, avec la vice-présidence aux affaires universitaires, aux nominations des personnes représentantes à plusieurs instances et comités, de donner de l'information sur les projets d'intégration, dont il fait l'évaluation au Comité de liaison institutionnel sur les programmes de perfectionnement et de mise à jour des connaissances. Le CMI est également responsable des activités syndicales et sociales favorisant la communication entre les membres, leur permettant de se connaître et de favoriser une meilleure cohésion au sein du Syndicat. L'objectif est de tisser une solidarité en organisant des activités dans lesquelles les membres se reconnaissent.

⚡ Bilan des assemblées d'unité facultaires au printemps 2022 et départementales à l'hiver 2023

Sept assemblées d'unités facultaires se sont tenues du 4 au 26 mai 2022 en présentiel. Toutes et tous les membres dont les activités d'enseignement sont liées à une faculté ont été invités à prendre part à leur assemblée, ce qui a permis aux personnes présentes de partager ce qui se passe sur le terrain par, entre autre, la réception des bilans des personnes représentantes à divers comités et instances facultaires. Par la suite, toujours en présentiel, les 43 assemblées d'unité départementales ont eu lieu du 13 février au 13 avril avec le même objectif de partage d'expériences et d'informations qui distinguent ces rencontres.

⚡ Intégration

Le budget annuel d'intégration est de 600 000 \$, auquel s'est additionnée la somme issue des projets non réalisés en 2021-2022. Comme chaque année, ce montant est distribué en trois temps, lors de la procédure annuelle en été, puis des procédures ponctuelles (*ad hoc*) en automne et en hiver. Au total, 164 projets d'intégration ont été approuvés. La répartition des demandes a été la suivante :

| | | | |
|---------------------------|--------------|-------------|------------|
| PROCÉDURE ANNUELLE | été 2022 | 130 projets | 582 533 \$ |
| PROCÉDURE AD HOC | automne 2022 | 34 projets | 109 545 \$ |
| PROCÉDURE AD HOC | hiver 2023 | 31 projets | 85 467 \$ |

Il est à noter que les membres ont des besoins criants en ce qui concerne ces projets et que l'enveloppe de 600 000 \$ par année du comité de liaison institutionnel ne suffit plus depuis plusieurs années. À preuve, la demande totale cette année a été de plus de 1 134 605 \$. Les grandes lignes des attributions en intégration et en perfectionnement ont été publiées dans le SPPEUQAM-intégration et dans le SPPEUQAM-perfectionnement disponibles sur notre site Internet et dans l'infolettre, *Les Nouvelles du SPPEUQAM*.

⚡ Séances d'informations

Huit séances d'informations ont été réalisées en présentiel. Ces moments sont des occasions pour les chargé-e-s de cours de partager leurs expériences, leurs interrogations et les problématiques rencontrées au cours de cette période très particulière en enseignement virtuel qui s'est ensuite transformée par le retour en présence sur le campus. Témoignage à l'appui, ces échanges ont permis de briser l'isolement et d'encourager la solidarité entre les membres. Beaucoup d'informations pertinentes concernant divers sujets qui touchent la réalité des membres sur le terrain ont été mises à la disposition des personnes présentes. Du côté de l'équipe syndicale, ce fut l'occasion de rester en contact avec la réalité des membres. Ainsi, huit séances d'informations ont été présentées :

- ⚡ Comité de liaison local et projets d'intégration - 19 septembre 2022 ;
- ⚡ Accueil des nouvelles chargées et nouveaux chargés de cours - 27 septembre 2022 ;
- ⚡ Perfectionnement et mise à jour des connaissances – 24 octobre 2022 ;
- ⚡ Retraite - 27 avril, 3 mai, 14 et 15 novembre 2022.

⚡ Activités sociales et de mobilisation

Le 25 mai 2022, nous avons réalisé l'atelier vélo avec l'aide de BQAM-E, l'Atelier de vélo communautaire de l'UQAM. Une activité où nous avons reçu une dizaine de membres leurs permettant de connaître d'autres facettes de notre vie syndicale.

Les membres du SPPEUQAM ont bien sûr participé au barbecue annuel qui a eu lieu le 15 juin 2022. Un hommage a été rendu à plusieurs personnes proactives qui se sont illustrées au sein de notre Syndicat par leur militance indéfectible. Nous en avons profité pour échanger ensemble dans une ambiance de réjouissance. C'est autour d'un excellent repas concocté sur le grill que nous avons échangé. Une cinquantaine de personnes étaient réunies, la température était parfaite, un soleil qui a réchauffé notre cœur.

Le CMI a accueilli une nouvelle conseillère le 8 août, Lorraine Doucet, pour combler le poste vacant après le départ de Laurence Castonguay Emery, en congé de maternité.

Après l'Assemblée générale du 15 septembre 2022, le CMI a fait l'accueil des membres lors d'un 5 à 7 où plusieurs membres ont apprécié se retrouver en présentiel.

Le 9 octobre dernier, une quarantaine de membres du SPPEUQAM ont participé à la première édition de l'activité « À la découverte des champignons » qui a eu lieu au Centre de plein air de l'UQAM, dans les Laurentides. Notre collègue Raymond Archambault, chargé de cours au Département des sciences



Raymond Archambault, chargé de cours en sciences biologiques et mycologue réputé, partage ses connaissances aux membres lors de l'activité du 9 octobre

biologiques et mycologue réputé depuis plusieurs années, a généreusement partagé ses connaissances au groupe. Les nouvelles recrues de nos assemblés d'unités nous ont fait part que le genre activités comme l'Atelier vélo et la randonnée mycologique leur donnaient envie de s'impliquer au Syndicat.

Les 21 et 28 octobre, nous avons tenu des kiosques d'information dans les pavillons Judith-Jasmin et Président-Kennedy tout en distribuant des pommes et des tracts faisant état de certaines revendications liées à la négociation de notre convention et en prenant contact avec la communauté uqamienne qui était de passage.

Une haie d'honneur avait été organisée le 15 novembre, près du local où devait se tenir une séance de la Commission des études qui a été annulée le matin même étant donné l'ouverture de la partie patronale en vue de la signature de la convention collective. Le Syndicat avait reçu la confirmation que trois séances avec le conciliateur étaient prévues la même semaine et permettant ainsi d'en arriver



Action de mobilisation, 22 novembre 2022
Au premier plan, Amel Aloui et Chantal Ilde,
1^{re} vice-présidente du CCMM-CSN

à un règlement très bientôt, ce qui expliquait l'annulation de la séance. Nous avons toutefois maintenu l'action de tractage au pavillon Président-Kennedy sur l'heure du midi.

Le 22 novembre, pour la Journée nationale des chargées et chargés de cours, une action de mobilisation dans l'agora du Pavillon Judith-Jasmin a été organisée avec un affichage sur les murs de l'agora. Des personnes représentant la FNEEQ, le CCMM et la CSN ainsi que des membres du SPPEUQAM ont levé leur verre à notre mobilisation pour enfin aboutir à la signature de notre convention collective. Nous en avons à nouveau profité pour distribuer des pommes et des tracts aux personnes circulant dans le pavillon Hubert-Aquin.

Plus de 130 membres du SPPEUQAM ont eu le plaisir de se retrouver lors de la soirée du 13 décembre à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, pour une *Soirée reconnaissance noëllesque*. Un délicieux repas fut servi et de nombreux cadeaux ont été offerts. Un DJ nous a fait danser et la troupe

de danse Titosabor a offert un mini cours de danse aux apprentis volontaires. Cette soirée fut une occasion mémorable de se réunir et de s'amuser !

Le CMI a mis en place toute l'organisation du 45^e anniversaire du SPPEUQAM le 9 février dernier, où plus de 100 personnes étaient présentes. La fête était à la réjouissance et à la reconnaissance des officières et officiers SPPEUQAM qui ont travaillé cœur et âme à la signature de la convention collective.



L'année 2022-2023 s'est terminée dans un esprit de fête à la Place Bell pour la cinquantaine de personnes, membres et quelques proches, qui ont assisté à un match de hockey du Rocket de Laval. Le Rocket, club école des Canadiens de Montréal, a obtenu sa place en séries lors de cette soirée survoltée.

Cathy Beausoleil

Lorraine Doucet, en poste depuis le 2 août

Simon Leclerc

Laurence Castonguay Emery, en poste jusqu'au 2 août

CONSEILLÈRES ET CONSEILLER À LA
MOBILISATION-INTÉGRATION



VICE-PRÉSIDENCE AUX RELATIONS INTERSYNDICALES

Nourrir la solidarité par la réflexion et dans l'action

Pour l'année 2022-2023, le bilan de la vice-présidence aux relations intersyndicales se caractérise par la convergence des luttes. Les dossiers portant sur la liberté académique, l'enseignement en ligne, l'éducation à l'échelle internationale, l'inclusion dans nos milieux de travail, la santé et la sécurité ainsi que des préoccupations liées à l'environnement ont rythmé les instances intersyndicales auxquelles participe le SPPEUQAM.

⚡ Maintenir la solidarité intersyndicale

Les discussions se poursuivent en inter-inter où les syndicats et les associations facultaires étudiantes de l'UQAM partagent leurs points de vue sur les événements qui ont un impact sur notre milieu de travail. À l'occasion de la grève des stages, les personnes représentant le SPPEUQAM et le SPUQ (Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal) ont rencontré les associations étudiantes qui avaient réuni leurs membres afin de répondre à leurs interrogations concernant les mesures de reprise des cours après la grève. Le SPPEUQAM a également soutenu les associations étudiantes concernant les conséquences de la grève, suite au communiqué du vice-recteur à la vie académique qui balisait les conditions de reprise et de réussite des cours manqués. Par ailleurs, les associations étudiantes de l'UQAM étaient solidaires de nos revendications et trois associations facultaires avaient des mandats de grève en solidarité si le SPPEUQAM déclenchait la grève.

Nous avons également entamé des conversations en sous-comités avec des associations étudiantes soucieuses du rapport entre personnes enseignantes et personnes étudiantes en contexte de grève. Nous avons convenu d'une posture commune visant à maintenir le lien entre syndicats et associations étudiantes en période de conflit. À cette occasion, nous avons commencé à construire un protocole d'échange, d'information et d'accompagnement, afin de prévenir les situations conflictuelles et éviter les bris de confiance entre personnes étudiantes et personnes enseignantes, tout en nous assurant de répondre aux besoins de nos membres respectifs.

⚡ Dons de solidarité : une mise à jour est nécessaire

En 2022, nous avons soutenu des organismes et des syndicats en situation de précarité en offrant une trentaine de dons d'un montant totalisant 20 000 \$.

Nous avons entamé un processus de refonte de la politique de dons de notre Syndicat, afin de l'adapter à la réalité sociale et la doter, à terme, de fonds supplémentaires pour répondre aux besoins des organismes communautaires et des syndicats en conflit dont nous sommes solidaires. Nous nous préoccupons plus particulièrement de trouver un juste équilibre entre les différents paliers de soutien (locaux, nationaux, internationaux) et les différentes causes que nous épousons (francisation, santé, sécurité, environnement, précarité en emploi, bourses de reconnaissance, défense des groupes marginalisés, etc.).

Les besoins en matière de soutien financier sont importants et criants à l'échelle de la précarisation généralisée vécue dans toutes les sphères de la société. Pour répondre à l'augmentation des coûts d'abonnement aux organismes et de leurs coûts d'opération, il conviendra de réviser le budget de dons dans un proche avenir.

⚡ Nos actions au sein des comités

La présidence et la vice-présidence aux relations intersyndicales du SPPEUQAM participent au Comité consultatif sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi, un des cinq chantiers pour une UQAM plus inclusive, notamment en favorisant la reconnaissance de personnes minorisées dans notre milieu de travail.

Le Comité environnement et société du SPPEUQAM a entamé ses travaux et aura tenu sa 4^{ème} rencontre lorsque vous lirez ces lignes. Deux sous-comités se sont déjà formés et travaillent à prévenir le gaspillage alimentaire dans nos instances, à réduire l'usage de matériaux non recyclables, à développer des projets de réduction des coûts de transport et d'empreinte carbone pour les membres du Syndicat. Nous participons ponctuellement à des manifestations de plus grande ampleur et sommes toujours ouverts à de nouvelles adhésions.

Un Comité santé et sécurité commence à prendre forme. Lors du bilan du Comité santé et sécurité de la CSN qui s'est déroulé à Sherbrooke en novembre dernier, il a été discuté de la modification de la loi sur la CNESST et il fut élaboré les conditions de constitution de comités santé et sécurité dans nos lieux de travail respectifs. Par ailleurs, deux membres de l'équipe syndicale du SPPEUQAM participent à la « formation en ergonomie du travail et travail à distance » offerte par la FNEEQ-CSN.

⚡ Une future politique sur la liberté académique qui nous ressemble

La Loi 32 adoptée par l'Assemblée nationale impose aux universités de se doter d'une politique interne sur la liberté académique. Celle-ci doit se construire à partir d'un canevas préconçu dont les aspects généraux peuvent être interprétés et adaptés aux besoins des institutions de l'enseignement supérieur. L'UQAM a rédigé une première version de sa future politique pour consultation.

Après avoir analysé le projet de politique, nous avons émis un avis et des recommandations visant à parfaire la proposition de l'UQAM de manière à la rendre, entre autres, plus précise, plus inclusive, plus efficiente, plus respectueuse de notre convention collective et plus démocratique. Notre position est renforcée par les échanges et l'expérience vécue par les syndicats du regroupement université de la FNEEQ, pour qui ces éléments revêtaient autant d'importance qu'à nos yeux. Nous avons d'ailleurs participé activement à la construction d'une posture commune.

Le SPPEUQAM a hâte de prendre connaissance de la nouvelle mouture de la politique institutionnelle de l'université et souhaite vivement que l'UQAM reconnaisse l'implication des chargées et chargés de cours jusque dans son processus de dotation d'une politique les concernant.

⚡ L'enseignement en ligne nécessite des mesures concrètes

Dans le même temps, le dossier de l'enseignement en ligne méritait toute notre attention. Le sujet n'est pas nouveau et ses enjeux sont majeurs, car notre université entend accroître le développement de ses cours en ligne.

Les conditions de réalisation d'un enseignement en ligne de qualité est un sujet abordé et analysé à la FNEEQ et plus spécifiquement au regroupement université. Le partage de nos expériences et compétences respectives nous permet de faire front et de présenter des revendications similaires.

À l'UQAM, les membres du Syndicat ont relevé le défi de l'enseignement en ligne pendant la pandémie et les circonstances dans lesquelles nous avons œuvré nous ont donné suffisamment d'expérience pour inventorier nos besoins. Un questionnaire émanant du comité exécutif a permis aux membres du Syndicat de rendre compte de leur expérience en la matière et de constituer une première salve de revendications à faire valoir, à différentes occasions, lors de nos échanges avec l'employeur.

Par la suite, en contexte post pandémie, un sous-comité comprenant le secrétariat général, la vice-présidence aux affaires universitaires, la vice-présidence à la convention collective et la vice-présidence aux relations intersyndicales a été constitué.

Il visait à identifier les thèmes, questions sous-jacentes, revendications et recommandations que nous souhaitions adresser à l'employeur.

À partir des témoignages du Syndicat, nous avons pu élaborer un *Rapport concernant l'implantation de l'enseignement en ligne à l'Université du Québec à Montréal*, que nous avons envoyé au Bureau de la recherche institutionnelle de l'UQAM. Pour faire entendre nos voix et pour enseigner en ligne de façon adéquate, il est impératif que les conditions de ce type d'enseignement soient prochainement conventionnées.

⚡ Sur une note plus festive

Le 9 février 2023, nous avons célébré les 45 ans de notre Syndicat. Ce fut également l'occasion de manifester la solidarité de notre réseau syndical, par la prise de parole de nos représentants de la CSN, du Conseil central du Montréal métropolitain, de la Fédération nationale de enseignantes et enseignants du Québec, du regroupement université. Plusieurs représentants des syndicats universitaires du Québec (de l'Université McGill, de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de la Teluq, de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université du Québec à Rimouski) ont également répondu à notre invitation, sans oublier les syndicats présents à l'UQAM avec qui nous collaborons toute l'année.

Astrid Tirel

VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS INTERSYNDICALES



Caroline Senneville, présidente de la CSN présente au 45^e anniversaire du SPPEUQAM, ainsi que Benoit Lacoursière, secrétaire-trésorier de la FNEEQ et Christine Gauthier, vice-présidente de la FNEEQ, responsable du regroupement université



Jean Régnier

VICE-PRÉSIDENCE À L'INFORMATION

Faire rayonner les revendications et les activités du SPPEUQAM

Le travail à la vice-présidence à l'information demande de garder un lien vivant et constructif avec l'entièreté de l'équipe syndicale et de rester en contact avec les réalités des différents profils qui constituent le membrariat du SPPEUQAM. En même temps, nous n'oublions pas, particulièrement en période de négociation de notre convention collective, que nous sommes lus et que les actions du Syndicat sont observées par notre employeur. Aussi, comme nous faisons partie d'un regroupement de syndicats de précaires en enseignement universitaire, chapeauté par notre fédération nationale, la FNEEQ-CSN, notre discours public et nos actions s'arriment le plus possible aux prises de positions communes, dans un esprit d'efficacité et de solidarité.

⚡ Présence sur Internet

On considère, dans le milieu de l'enseignement universitaire précaire que le SPPEUQAM est, avec ses quelque 2 400 membres, un gros syndicat, d'autant plus que son historique couvre 45 ans de luttes pour

la reconnaissance de l'expertise de ses membres. Il nous importe ainsi de pouvoir disposer d'un site Internet où on retrouve le plus d'informations possible et que celles-ci soient facilement accessibles, tant pour les membres, les médias et le grand public. Nous souhaitons particulièrement que cet outil de communication soit un lieu de prise de contact facile avec le Syndicat pour les nouvelles et nouveaux chargé.e.s de cours qui sont, chaque année, environ 300.

Le site Internet doit être, et c'est du moins ce qu'il est tenté de faire, un lieu de convergence privilégié d'informations pour tout ce qui touche les acquis, les revendications et les activités du Syndicat. Quand on consulte les statistiques de son affluence, on constate que notre site semble bien vivant avec une moyenne de 1 500 « visiteurs uniques » (VU) par mois². On remarque une pointe de 2 233 VU en novembre 2022, un mois où il y a particulièrement eu beaucoup d'activités syndicales, à quelques semaines de la signature de notre convention collective.

² Grosso modo, VU réfère à une adresse URL unique liée à un poste de communication électronique (ordinateur, téléphone, tablette). Donc, si je visite le site du Syndicat à 15 reprises avec mon ordinateur et trois fois avec mon téléphone dans le même mois, cela compte pour 2 VU dans les statistiques mensuelles

Il y a eu, en 2022-2023, une augmentation des publications sur nos pages Facebook et Twitter, mais ce type d'outils de communication sont, à notre avis, encore utilisés avec parcimonie; ils devraient, pour que nos informations atteignent davantage de personnes, être encore plus fréquentés. Toutefois, les activités de mobilisation et d'information auxquelles participent le Syndicat sont aussi relayées par le Service des communications de notre fédération nationale, la FNEEQ-CSN et par notre centrale syndicale, la CSN, avec des publications sur Facebook, Twitter, Vimeo et sur leur site Internet respectif.

Le 22 novembre, lors de la Journée nationale des chargées et chargés de cours, une vidéo a été tournée par le Service des communications de la CSN, alors que le SPPEUQAM avait organisé une activité de tractage au pavillon Judith-Jasmin pour mettre de la pression sur l'administration de l'UQAM en vue de la signature imminente de notre convention collective. La vidéo a été diffusée sur les sites Internet et les réseaux sociaux de notre fédération, de notre centrale et de notre Syndicat. Le 23 mars dernier, une photo mosaïque de membres de syndicats de chargé.e.s. de cours affiliés à la FNEEQ, a également été diffusée par les mêmes outils d'information et publiée dans *Le Devoir* du samedi 25 mars, ainsi que la semaine suivante dans sa version numérique. Deux brèves et dynamiques vidéos portant les titres : « La précarité, douloureuse réalité des chargés-es de cours » (vimeo.com/799186770) et « Le manque de reconnaissance de l'expertise des chargé-es de cours » (vimeo.com/800984534),

poursuivaient cette campagne d'information sur les outils de communication de la FNEEQ et du SPPEUQAM.

⚡ Publications de 22 *Nouvelles du SPPEUQAM*

Entre le 5 mai 2022 et le 21 avril 2023, il y a eu 21 publications de l'infolettre du Syndicat, *Les Nouvelles du SPPEUQAM*, qui paraît généralement aux deux semaines, exception faite des congés du temps des fêtes et de l'été. L'infolettre est composée de quatre rubriques; celle du SPPEUQAM a généralement été la plus touffue avec les chroniques des comités de négociation, des relations de travail et de mobilisation-intégration, et avec aussi des articles et des opinions qui touchent particulièrement notre vie syndicale interne. Les trois autres rubriques sont le Monde social et de l'éducation; le Monde syndical et les Membres en action. Une brève présentation est également écrite en tentant de rendre la lecture de cet outil d'information la plus attrayante possible.

4 230 personnes sont abonnées à notre infolettre qui est, en moyenne, visitée à près de 2 000 reprises par publication. Celles du 25 août, des 8 et 22 septembre 2022 et du 17 mars 2023 ont été les plus consultées avec une moyenne de 2 400 ouvertures. Les articles portant sur les nouvelles des instances, les informations sur la négociation ainsi que sur les projets d'intégration et sur ceux de la stabilisation ont été les plus populaires. Cet outil de communication et d'information est publié grâce aux incontournables collaborations de notre secrétaire employée,

et, depuis le 21 décembre dernier, avec l'aide de notre secrétaire générale actuelle, que nous remercions toutes deux particulièrement.

⚡ Communiqué médias

Un communiqué de presse a été envoyé sur le fil de presse le 14 novembre, faisant ainsi suite à une résolution du Conseil syndical du 3 novembre qui dénonçait le processus de nomination au rectorat. Une partie de l'information de ce communiqué a été reprise le même jour dans l'édition numérique du Devoir par la journaliste Anne-Marie Provost. Elle écrivait ainsi : « De son côté, le syndicat des chargés de cours (SPPEUQAM) a dénoncé par voie de communiqué lundi un processus de consultation « archaïque et discriminatoire », et appelle à sa révision. Seuls 51 chargés de cours ont pu voter lors de la consultation, contre 1165 du côté des professeurs. « Les 51 personnes chargées de cours consultées représentent donc 3,9 % des personnes consultées pour la course au rectorat, alors que les membres du SPPEUQAM représentent 39,4 % de l'ensemble des employés de l'institution », déplore-t-on. »

⚡ Envoi de communiqués aux membres

31 communiqués ont été envoyés par courriel aux membres entre le 13 mai 2022 et le 6 avril 2023. Considérant qu'il y a eu une quinzaine de renvois de ces communiqués en guise de rappel, particulièrement pour les invitations à participer à une séance d'information ou à des activités de mobilisation ou de socialisation, les membres auront reçu un minimum de 46 de ces communications. Nous

ne comptons pas ici les onze convocations du Syndicat pour les assemblées générales et les conseils syndicaux, qui sont suivies de deux rappels chacune, pour un nombre total de trente-trois messages liés aux convocations. En comptabilisant ces deux types d'envois (communiqué, convocation et rappel) nous atteignons un minimum de 79 communications aux membres, par courriel, en un an. C'est beaucoup, mais nous étions dans une période où la signature de notre convention collective se faisait attendre et qu'après sa signature plusieurs de ses améliorations chaudement acquises allaient devoir être bien comprises par le plus grand nombre de membres possible.

⚡ Affichage

Un grand nombre d'affiches ont été posées dans la douzaine de babillards vitrés dont nous disposons à l'UQAM. À deux reprises, une cinquantaine d'affiches ont été posées aux abords des locaux de chargés de cours de l'UQAM pour informer les membres de l'activité de tractage lors de la Journée nationale des chargées et chargés de cours et pour les inviter à participer l'Assemblée générale spéciale du 1^{er} novembre qui a signifié à nouveau la possibilité d'une grève générale illimitée. Une version numérique de ces affiches sont jumelées à une grande partie des communiqués que nous envoyons aux membres. Les affiches sont conçues par Émilie Tremblay, notre talentueuse graphiste pigiste avec qui nous travaillons depuis septembre 2021.

Jean Régnier

VICE-PRÉSIDENT À L'INFORMATION



Marjolaine Béland



Isabelle Caron

BILAN DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Des instances à rythme soutenu

Le poste au secrétariat général de l'année 2022-2023 a été occupé successivement par deux personnes.

Nous retiendrons de 2022 l'adoption de l'hypothèse de règlement de la convention collective le 14 avril. À partir de cette date, les instances se sont succédé à un rythme soutenu jusqu'à la signature de l'entente en décembre. En tout, les membres et délégués, délégués ont été convoqué en instance à onze reprises, lors de deux conseils syndicaux ainsi qu'à neuf assemblées générales.

Bien que leur fréquence soit hors-norme, ces nombreuses instances se sont avérées nécessaires afin de répondre aux multiples interrogations des membres et de lever les imprécisions, flous et ambiguïtés autour de la stagnation de la finalisation de la convention collective. Et puis, en tant que lieu d'échange, les instances ont permis de mettre la pression suffisante auprès de l'employeur pour le dénouement de la situation: en novembre, l'Assemblée générale n'a pas hésité à se doter de

nouveaux moyens de pression pour parvenir à débloquer l'impasse.

Le rôle du secrétariat général consiste notamment à faciliter l'organisation des réunions et des instances syndicales, d'en rédiger les procès-verbaux et d'assurer un suivi vigilant. Au cours de la dernière année, le Comité exécutif (CE) a tenu plus de 40 réunions, sans compter les rencontres avec le Comité de négociation et de nombreuses réunions de l'équipe syndicale, regroupant les membres du CE, du Comité de négociation, du Comité mobilisation-intégration et du Comité des agentes et agents de relations de travail.

Les tâches au sein du SPPEUQAM sont aussi une question de solidarité. Ainsi, le secrétariat général a collaboré avec la trésorerie pour le renouvellement du parc informatique du SPPEUQAM. Il y a également eu une collaboration constante avec la vice-présidence à l'information pour les outils numériques comme le formatage de l'infolettre et les modifications au site

Internet, particulièrement depuis décembre alors que notre employée secrétaire régulière, qui s'occupait normalement de ces tâches, nous quittait pour un congé maladie. Depuis décembre aussi, le secrétariat général a participé au sous-comité sur l'enseignement en ligne coordonné par la vice-présidence aux relations intersyndicales.

Le temps des bilans est un moment tout dédié à la gratitude. Nous sommes immensément reconnaissantes du travail indéfectible de l'équipe syndicale, composée d'officières et officiers dynamiques et dévoué.e.s. Et finalement, nous tenons à souligner le soutien constant de Violaine Gasse, secrétaire employée du Syndicat ainsi que de Sylvie Messier, secrétaire occasionnelle. Le SPPEUQAM peut compter sur leur dévouement et sur la qualité du travail qu'elles accomplissent pour assurer la vitalité et pérennité de notre Syndicat.

Marjolaine Béland, en poste depuis le 12 octobre

Isabelle Caron, en poste jusqu'au 12 octobre

SECRÉTAIRES GÉNÉRALES



BILAN DE LA TRÉSORERIE

Prudence financière et ajustements des besoins pour les membres

Les premiers mois du printemps 2022 ont été marqués par la grande solidarité des membres du Comité exécutif puisqu'un arrêt de travail sous certificat médical a ralenti considérablement les travaux de la trésorerie. Durant cette période, les affaires courantes du Syndicat ont été maintenues adéquatement.

Lors de l'Assemblée générale du 15 juin 2022, le président a présenté aux membres les États financiers de l'année se terminant au 31 décembre 2021 indiquant un surplus important. Ceux-ci ont été adoptés par l'Assemblée. La reconduction du mandat de l'auditeur APSV, comptables professionnels agréés, a également été proposée par le Comité exécutif et adoptée pour les trois prochaines années.

⚡ Période de conciliation et préparation à la grève

L'automne 2022 a été marqué par la tenue de plusieurs assemblées générales. Les suivis budgétaires ont nécessité une vigilance puisque plusieurs dépenses planifiées au budget 2022 en lien avec les assemblées générales et aux conseils syndicaux étaient admissibles à des remboursements (dépenses de location de salle, de traiteur, etc.) par notamment la CSN. Le SPPEUQAM étant en période de négociation, les demandes de remboursements pour ces dépenses ont été déposées à la CSN et sont actuellement en traitement.

Lors de l'Assemblée générale tenue le 1^{er} novembre 2022, la trésorerie a présenté la *Politique du Fonds local de grève ou de lock-out du SPPEUQAM adoptée lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2022*; ceci en complément des précisions apportées par notre conseiller Guillaume Vézina de la CSN pour l'adoption des règlements de participation du FDP-CSN. Il était de mise que chacun et chacune soit bien informés des allocations journalières et des implications en termes de temps de piquetage face à une grève possible si l'entente de la signature de la convention collective ne se concrétise pas avant la fin du trimestre automne 2022.

⚡ Affaires courantes

En novembre 2022, la trésorerie a consacré du temps pour les changements des signataires d'une officière responsable du Comité exécutif tant aux plans administratifs que fiscaux. Puisqu'un changement s'est produit au niveau du poste de secrétaire générale du SPPEUQAM, les modifications exigées au Registre des entreprises du Québec et aux comptes d'opération et d'épargne placement sécurisés à la Caisse de la Culture ont été effectuées afin d'assurer la poursuite des activités de gestion, sans interruption.

À la fin de la période automnale, la trésorerie a procédé aux démarches auprès des fournisseurs de l'UQAM en vue de finaliser la phase II des acquisitions des ordinateurs portables prévues suite à l'analyse des besoins des personnes de l'équipe syndicale. Le Syndicat a fait l'achat d'ordinateurs portables et de moniteurs pour les postes de travail ce qui complétait le renouvellement du parc informatique compte tenu de la désuétude de nos ordinateurs. Au budget 2022, cette seconde phase d'acquisition a été adoptée lors de l'Assemblée générale du 16 mars dernier et bonifiée lors de la révision budgétaire du 30 novembre 2022.

⚡ Les états financiers 2022

La trésorerie a effectué la saisie comptable de l'année civile 2022. Elle a également respecté les versements mensuels des *per capita* auprès des affiliations syndicales du SPPEUQAM et s'est assurée de rencontrer

l'ensemble des exigences fiscales des gouvernements.

À ce jour, tous les documents fiscaux de fermeture d'année 2022 et les travaux de l'audit 2022 ont été analysés par l'auditeur comptable et par le Comité de surveillance des finances pour être présentés aux membres lors d'une prochaine Assemblée générale; ce 26 avril 2023.

Les résultats du rapport financier annuel pour la période se terminant au 31 décembre 2022 indiquent un surplus significatif. Cet excédent est principalement dû au fait que les sommes des libérations syndicales payées par le Syndicat ont été moindres que prévu puisque des libérations supplémentaires par année en période de négociation collective du SPPEUQAM sont octroyées par l'UQAM et que des remboursements admissibles auprès de la CSN affectant les dépenses de la tenue des assemblées générales ont généré des produits.

Le 6 mars dernier, la prévision budgétaire préliminaire pour l'année 2023 en a été adoptée en Comité exécutif et celle-ci sera présentée lors de l'Assemblée générale du 26 avril prochain pour échanges et adoption.

Ginette Prévost

TRÉSORIÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Avis de convocation



Syndicat des
professeurs
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

26 AVRIL 2023, 13 h

Accueil à partir de 12 h 30

Local A-M050
Pavillon Hubert-Aquin

- ⚡ Un lunch sera servi dès 12 h 30
- ⚡ Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

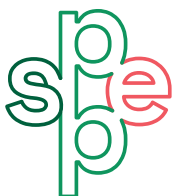
1. **Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée (5 minutes)**
2. **Appel des membres de l'équipe syndicale (5 minutes)**
3. **Adoption de l'ordre du jour et du minutage (5 minutes)**
4. **Adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 1^{er} et du 30 novembre 2022 (5 minutes)**
5. **Mot d'accueil du Comité exécutif (15 minutes)**
6. **Élections annuelles statutaires (90 minutes)**
 - **Élection de l'équipe syndicale**
 - Vice-présidence à la convention collective (mandat de deux ans)
 - Vice-présidence aux relations intersyndicales (mandat de deux ans)
 - Secrétariat général (mandat de deux ans)
 - Trésorerie (mandat de deux ans)
 - Comité des agentes et agents de relations de travail
Une agente, un agent (mandat de deux ans)
 - Comité mobilisation-intégration
Deux conseillères, conseillers (mandat de deux ans)
 - Comité de surveillance des finances
Une, un membre (mandat de deux ans)
 - Présidence d'élections (Statuts et règlements du SPPEUQAM – art.35.4)
Une personne (mandat de deux ans)
 - Officière ou officier d'élections (Statuts et règlements du SPPEUQAM – art.35.4)
Une, un substitut (mandat jusqu'au 30 septembre 2023)
 - **Autres comités**
 - Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation
Une, un substitut (mandat d'un an)
 - Comité de vérification du double emploi
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité de vérification du double emploi
Une, un substitut (mandat de deux ans)
 - Comité-conseil pour le développement international
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité institutionnel sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement
Une, un substitut (mandat d'un an)
 - Comité permanent contre le sexisme et les violences à caractère sexuel
Une représentante, un représentant (mandat d'un an)
 - Comité permanent contre le sexisme et les violences à caractère sexuel
Une, un substitut (mandat d'un an)
 - Comité permanent de révision du Règlement no.18 sur les infractions de nature académique
Une représentante, un représentant (mandat de trois ans)
 - Comité institutionnel d'évaluation des enseignements (Politique 23)
Deux personnes représentantes (mandat de trois ans)
7. **États financiers (45 minutes)**
 - Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers 2022
 - Rapport du Comité de surveillance des finances
 - Budget 2023
 - Proposition d'affectation
 - Rappel du mandat de l'auditeur indépendant pour 2023
8. **Dons de solidarité (10 minutes)**
9. **Divers (5 minutes)**
10. **Levée de l'assemblée**

NOTE

- La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles sur le site internet du SPPEUQAM : <http://www.sppeuqam.org/>
- Il vous faut remplir la fiche de candidature (<https://sppeuqam.org/fiche-de-candidature/>), l'envoyer par courriel (sppeuqam@uqam.ca) au plus tard le 20 avril 2023 - 13h.
- Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).



Les membres du SPPEUQAM qui ont participé à l'activité « À la découverte des champignons », une randonnée mycologique dans les Laurentides, retournent à la maison avec le sentiment du plaisir accompli.



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM